

*crevin*

informations  
N° 121 Mars 2023



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**J'ai une idée pour Crevin** page 11 et 12

**Crevin au palmarès des villes et villages fleuris** page 13

**Les gazelles breilliennes** page 25



**Jeu** 

7 fleurs se sont cachées dans le magazine...  
saurez-vous les retrouver ?

Pour les 3 premières personnes qui viendront en mairie en nous montrant les 7 fleurs, nous vous offrirons 1 pot de miel des ruches de la commune. (Démarrage du jeu, à partir du 8 avril).

Nous avons bien les noms des 6 gagnants précédents, nous reviendrons vers vous prochainement, dès que nous aurons reçu la 1<sup>ère</sup> récolte de miel.

## Le maire et les adjoints sont à votre service sur rendez-vous :

### Daniel GENDROT

Maire  
Commission urbanisme  
Commission finances  
Personnel communal  
[maire@crevin.fr](mailto:maire@crevin.fr)  
Disponible sur rdv

### Gérard LEMOINE

1<sup>er</sup> adjoint  
Commission voirie et réseaux  
[adjoint.voirie@crevin.fr](mailto:adjoint.voirie@crevin.fr)  
Disponible sur rdv

### Anne-Laure DUPERRIN-GOIZET

2<sup>ème</sup> adjointe  
Commission enfance et affaires sociales  
[adjoint.enfance-aldg@crevin.fr](mailto:adjoint.enfance-aldg@crevin.fr)  
Disponible sur rdv

### Dominique BRUNEAU

3<sup>ème</sup> adjoint  
Commission vie associative, culture  
et sports  
[adjoint.sport-culture@crevin.fr](mailto:adjoint.sport-culture@crevin.fr)  
Disponible sur rdv

### Renaud LE GUEVELLOU

4<sup>ème</sup> adjoint  
Commission communication  
[adjoint.communication@crevin.fr](mailto:adjoint.communication@crevin.fr)  
Disponible sur rdv

### Angeline MOLINA

5<sup>ème</sup> adjointe  
Commission développement durable  
[adjoint.dev-durable@crevin.fr](mailto:adjoint.dev-durable@crevin.fr)  
Disponible sur rdv



## Sommaire

### informations municipales

- 04 Décisions du Conseil municipal
- 07 Journées citoyennes

### actualités communales

- 08 Les Crevinois(es) ont du talent !
- 11/12 J'ai une idée pour Crevin, saison 3
- 19 Rassemblement Classe 3
- 20 Agenda culturel du Jeu 2 mots

### vie communautaire

- 22 Mode d'Emplois

### vie associative - culture

- 23 Retour sur le Téléthon 2022
- 25 Onidoux
- 25 Les Gazelles Breilliennes

### La Mairie est ouverte

du lundi au samedi de 9h à 12h (sauf le mardi)

du lundi au jeudi de 14h à 17h30

Tél. 02 99 42 41 65 - Fax 02 99 42 41 73

e-mail : [accueil.mairie@crevin.fr](mailto:accueil.mairie@crevin.fr)

site internet : [www.crevin.fr](http://www.crevin.fr)

Magazine municipal d'information des habitants de CREVIN

Directeur de la publication : Daniel GENDROT

Rédaction / photos : commission communication :

Renaud LE GUEVELLOU, Hervé GUERINEL, Arnaud FLEURY,  
Stéphanie TETREL, Sébastien CUBAUD.

### LE COLIBRI IMPRIMEUR

17, rue de l'Oseraie - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ  
T. 02 23 35 50 50 - [contact@imp-colibri.fr](mailto:contact@imp-colibri.fr)  
Tirage à 1 250 exemplaires.

# Le mot du Maire



2023 est déjà bien entamée et la douceur printanière nous arrive.

Cette nouvelle année a démarré par la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 22 janvier dernier. Je profite de cet espace d'expression pour remercier chaleureusement tous les administrés qui ont répondu présents à notre invitation et qui ont concouru à faire de cette festivité un réel moment de partage et de convivialité comme à l'accoutumée. Les vœux du conseil municipal à la population ouvrent le bal à diverses cérémonies institutionnelles, associatives, sportives et autres. Elles représentent des temps forts de la vie de notre commune, permettent de tisser des liens et doivent symboliser notre cohésion. C'est pourquoi, j'invite le plus grand nombre d'entre vous à y participer.

Comme toujours, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous devons clôturer les comptes de l'exercice budgétaire 2022 et ouvrir le budget de l'année 2023. La charge de travail y est conséquente mais vous pouvez compter sur mon implication ainsi que celle des élus du conseil municipal pour adopter un budget ambitieux et rigoureux qui devra répondre aux différents besoins de la commune.

Actuellement la conjoncture n'est pas au beau fixe car les coûts de l'électricité et du gaz viennent perturber nos budgets ! Ces surcoûts des matières premières auront pour effet de diminuer notre autofinancement, donc notre capacité à investir mais heureusement nous devrions avoir quelques ressources supplémentaires avec les constructions nouvelles. En effet, le rythme actuel est soutenu puisque nous avons délivré environ 120 Permis de Construire ces 3 dernières années. Pas d'inquiétude côté école, nous avons suffisamment de place pour accueillir les futurs élèves. Par contre, les familles utilisent de plus en plus nos services périscolaires et nous allons devoir agrandir le centre de loisirs et le restaurant scolaire. Les architectes sont missionnés pour ces extensions programmées pour cette année.

Les sanitaires de la salle des Bruyères laissent à désirer et là aussi nous avons programmé une petite extension pour corriger ce manque de confort et d'intimité.

La première tranche de travaux de réhabilitation énergétique et thermique du groupe scolaire se termine –il reste à mettre en service les Pompes A Chaleur en remplacement de nos chaudières au gaz. Nous allons poursuivre ce programme de réhabilitation avec la rénovation de la salle de motricité dont la toiture en amiante sera changée et le plafond abaissé. De plus, quelques portes et fenêtres extérieures seront remplacées toujours dans le but de gain énergétique.

Du côté de la voirie et des aménagements urbains, les travaux de mise en sécurité des routes de Janzé et Bourg-des-Comptes se terminent également. Nous avons missionné un bureau d'études pour mener la réflexion des aménagements à réaliser dans le secteur du cimetière pour faire en sorte que le trafic et la sécurité liés aux nouvelles constructions soit optimisé. Nous aurons l'occasion d'organiser une nouvelle réunion publique pour vous présenter le projet avant l'été.

J'ai évoqué la croissance démographique et bien évidemment nous sommes conscients des problématiques de développement commercial et des difficultés de stationnement en centre bourg. Nous avons là aussi missionné un bureau d'études pour proposer des solutions d'aménagement avec les terrains de la commune et nous espérons acquérir la propriété Desbois située à l'angle de la rue des Fontaines avec la rue Louis Pétri de façon à optimiser l'espace en centralité... mais la négociation est difficile !

D'autres projets sont en réflexion comme le parcours de biodiversité, la mise en place d'espaces sans tabac avec l'aide de la Ligue contre le cancer, la préparation du renouvellement du label Village étape, la modernisation de nos aires de jeux pour enfants.

Je vous informe que CREVIN s'est vu octroyer une première fleur par la région Bretagne au titre des Villes et Villages fleuris. Cette reconnaissance est le fruit du travail réalisé par nos services techniques, en particulier le service espaces verts qui œuvre pour la qualité de vie, le fleurissement et l'entretien des espaces communaux.

Avant de terminer mon propos, je souhaite revenir sur le budget participatif mis en place en 2021. L'objectif est de permettre aux crevinois de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la commune sur la base de projets proposés et choisis par les habitants. Ainsi, 2021 a permis la création du Pumptrack, En 2022, c'est le projet de jardin partagé qui a été retenu. La collecte des idées pour 2023 est ouverte.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent printemps à toutes et tous.

Daniel GENDROT  
Maire de CREVIN

# 04 INFORMATIONS MUNICIPALES

## Conseil Municipal

Nous vous informons des démissions de Fabienne Demay (Délégue municipale à l'assainissement) et de Mélanie Grosdoigt-Touroude (Conseillère municipale dans les commissions communication et Enfance et Affaires scolaires).

Le Conseil municipal les remercie pour leur implication.



### Enfance – Affaires scolaires

\*La Communauté de communes apporte un soutien financier aux structures d'accueil enfance et petite enfance du territoire, depuis 2011. Une nouvelle convention au titre de l'année 2023 a été adoptée.

ALSH : participation de 2€ par présence d'enfant.

#### Centre de loisirs "Ilot couleurs" :

\*La société HABA PRO a obtenu l'attribution d'un marché, d'une valeur de 8030,00€ HT, pour l'acquisition de mobilier par l'ALSH.

\*Le cabinet ARCHI-TEC a obtenu l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension, pour un montant d'honoraires prévisionnel de 38 000€ HT, soit 10% du montant total des travaux prévus (380 000€ HT).

\*Adoption des tarifs de l'ALSH "l'Ilot Couleurs". Le tarif "réel" reste inchangé. Il fera l'objet d'une revalorisation à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 sur la base des résultats de l'exercice 2022.

|                         | Tarification modulée selon Quotient Familial (€) * |                        |                        |                        |                          | Tarif Réel<br>(familles extérieures, hors convention) |
|-------------------------|--|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|---|
|                         | 0 - 600<br>(- 40 %)                                | 601 - 1000<br>(- 15 %) | 1001 - 1250<br>(+ 0 %) | 1251 - 1500<br>(+ 5 %) | 1501 et plus<br>(+ 10 %) |   |
| Journée avec repas      | 9,21   | 13,05                  | 15,35                  | 16,12                  | 16,89                    | 30,43   |
| Demi-journée avec repas | 7,46   | 10,56                  | 12,43                  | 13,05                  | 13,67                    | 20,19   |
| Demi-journée sans repas | 5,20   | 7,36                   | 8,66                   | 9,10                   | 9,53                     | 16,24   |

\*Grille tarifaire modulée en fonction du Quotient Familial calculé selon les critères de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le non-respect du règlement de l'accueil de loisirs dans le cas d'accueil d'enfant sans inscription préalable est sanctionné par l'application d'un tarif majoré de 20 % de chaque tarif.

Toute absence non justifiée sera facturée au tarif de l'inscription prévue.

Un tarif de 7€ sera facturé par quart d'heure de dépassement des horaires de garderie.

#### Précisions concernant :

-Les familles résidentes de communes extérieures à CREVIN :

Communes disposant d'un ALSH : les enfants de ces communes ne sont plus acceptés, sauf dérogation accordée par Monsieur le Maire, et justifiée par une situation familiale ou professionnelle particulière.

Le tarif applicable à ces familles sera le tarif réel, correspondant au coût réel de fonctionnement du service.

Communes ne disposant pas d'un ALSH : application de la grille tarifaire modulée applicable aux enfants de CREVIN, moyennant le remboursement du coût résiduel moyen par journée-enfants par les communes de résidence, sur la base d'une convention passée avec les communes concernées.

-Les familles résidentes de communes extérieures à la Communauté de Communes de Bretagne porte de Loire Communauté :

05

Les enfants de ces communes ne sont plus acceptés, sauf dérogation accordée par Monsieur le Maire, et justifiée par une situation familiale ou professionnelle particulière.  
Le tarif applicable à ces familles sera le tarif réel, correspondant au coût réel de fonctionnement du service.

\*Adoption des tarifs de l'ALSH "l'Ilot Couleurs" pour le périscolaire, pour l'année civile 2023.

| Quotient Familial en € (*)       | 0 – 600 | 601 – 1000 | 1001 – 1250            | 1251 - 1500 | 1501 et plus |
|----------------------------------|---------|------------|------------------------|-------------|--------------|
| <b>Modulation</b>                | -40%    | -15%       | 0 %<br>(Tarif de base) | + 5 %       | + 10%        |
| <b>Prix du quart d'heure (€)</b> | 0,22    | 0,31       | 0,37                   | 0,38        | 0,40         |

\*Grille tarifaire modulée en fonction du Quotient Familial calculé selon les critères de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le non-respect du règlement de l'accueil de loisirs dans le cas d'accueil d'enfant sans inscription préalable est sanctionné par l'application d'un tarif majoré de 20 % de chaque tarif.  
Un tarif de 7€ sera facturé par quart d'heure de dépassement des horaires de garderie.

\*Adoption des tarifs de l'accueil périscolaire méridien, pour l'année civile 2023.

| Quotient Familial en € (*)                        | 0 – 600 | 601 – 1000 | 1001 – 1250            | 1251 - 1500 | 1501 et plus |
|---|---------|------------|------------------------|-------------|--------------|
| <b>Modulation</b>                                 | -40%    | -15%       | 0 %<br>(Tarif de base) | + 5 %       | + 10%        |
| <b>Repas et accueil périscolaire méridien (€)</b> | 2,57    | 3,64       | 4,28                   | 4,50        | 4,71         |
| <b>Tarif « panier repas »</b>                     | 1,62    | 2,29       | 2,69                   | 2,83        | 2,96         |

\*Grille tarifaire modulée en fonction du Quotient Familial calculé selon les critères de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est précisé que tarif "panier repas" s'applique en cas d'accueil d'un enfant par le service d'accueil périscolaire méridien, avec fourniture du repas par la famille, sur justificatif médical uniquement et dans le cadre d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI).

Le non-respect du règlement de l'accueil de loisirs dans le cas d'accueil d'enfant sans inscription préalable est sanctionné par l'application d'un tarif majoré de 20 % de chaque tarif.

### Réhabilitation énergétique et thermique de l'école publique l'Arc-en-Ciel

\*Le marché relatif au lot N°1 (chauffage-ventilation) et au lot N°2 (Electricité-courant fort) a été attribué à la Société RIHET.

Compte-tenu de la nécessité de changer le positionnement des pompes à chaleur, un avenant de 38 595,88€ HT a été adopté pour la partie chauffage-ventilation et un avenant 9 012,60€ HT a été adopté pour la partie électricité courant-fort.

\*Le cabinet CHOTARD Architecture a obtenu l'attribution de la maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'extension du restaurant scolaire, pour un montant d'honoraires prévisionnel de 19 200€ HT.

\*La société ARRO INGENIERIE a obtenu l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la seconde tranche concernant la réhabilitation énergétique de l'école publique Arc-en-Ciel, pour un montant d'honoraires forfaitaire de 34 000€ HT.



## Bâtiments communaux

La société SEGILOG a obtenu l'attribution du marché relatif à l'acquisition de logiciels et de prestations de services, pour les services administratifs de la commune, pour un montant total de 14 970,00€ HT. Cette prestation couvrira la période du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2025.

Le cabinet ARCHI-TEC a obtenu l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement d'un cabinet médical, pour un montant d'honoraires prévisionnel de 15 000€ HT, montant total des travaux prévus (112 500€ HT).

Le cabinet CHOTARD Architecture a obtenu l'attribution de la maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'extension de la Salle des Bruyères, en vue de la création de nouveaux sanitaires, pour un montant prévisionnel de 4000€ HT.

### Tarifs de location des salles communales 2023

\*A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les tarifs de location des salles communales seront les suivants :

#### › Maison des associations et Salle des Bruyères :

|                                | Horaires de location      |               | Tarif proposé (€) |
|--------------------------------|---------------------------|---------------|-------------------|
| <b>Maison des Associations</b> | Vin d'honneur             | 10h00 – 14h00 | 41,53             |
|                                | Matinée                   | 09h00 - 17h00 | 83,08             |
|                                | Soirée                    | 14h00 – 01h00 | 114,23            |
|                                | Journée                   | 09h00 - 01h00 | 166,16            |
|                                | Week-End                  | 09h00 - 18h00 | 249,23            |
|                                | Réveillon Saint Sylvestre | 14h00 - 05h00 | 155,76            |
| <b>Salle des Bruyères</b>      | Vin honneur               | 10h00 – 14h00 | 59,70             |
|                                | Matinée                   | 09h00 - 17h00 | 119,99            |
|                                | Soirée                    | 14h00 – 01h00 | 165,00            |
|                                | Journée                   | 09h00 - 01h00 | 239,99            |
|                                | Week-End                  | 09h00 - 18h00 | 359,99            |
|                                | Réveillon Saint Sylvestre | 14h00 - 05h00 | 225,00            |

Pour toute demande de réservation de salle, seront exigés 30 € d'arrhes, à verser lors de la demande de réservation (excepté pour la réservation d'un vin d'honneur), et 15 jours avant la location, le solde du paiement et un chèque de caution de 500 €.

Les locations de salles ne sont possibles que pour les habitants de la commune de CREVIN.

#### › Maison du Levant :

|                         | Horaires de location                                    |               | Tarif proposé (€) |
|-------------------------|---|---------------|-------------------|
| <b>Maison du LEVANT</b> | Matinée / Après-midi (Samedi – Dimanche – Jours fériés) | 10h00 - 18h00 | 37,12             |
|                         | Soirée (Samedi)   | 17h00 - 01h00 | 37,12             |
|                         | Journée (Samedi)  | 10h00 - 01h00 | 74,24             |

Pour toute demande de réservation de la salle « Maison du Levant », sera exigé un chèque de caution de 250 €.

Les locations de la salle « Maison du Levant » ne sont possibles que pour les résidents des quatre pavillons T2 destinés à l'accueil de personnes âgées, allée de la Futaie.

› Dispositions applicables à l'ensemble des salles communales :

Le tarif appliqué est celui en vigueur à la date de la location.

|  |                           | Tarifs proposés |
|--|---------------------------|-----------------|
| <b>Location de mobilier</b>  | Tables                    | 5,94 €          |
|  | Bancs                     | 1,38 €          |
| <b>Photocopie</b>  | Noir et blanc (format A4) | 0,28 €          |
|  | Noir et blanc (format A3) | 0,40 €          |
| <b>Télécopie</b>   | Département               | 1,05 € /page    |
|  | Hors département          | 2,10 € / page   |
| <b>Concessions Cimetière</b>   | Emplacement : 15 ans      | 149,58 €        |
|  | Emplacement : 30 ans      | 299,16 €        |
|  | Colombarium : 15 ans      | 662,47 €        |
|  | Colombarium : 30 ans      | 1 126,53 €      |
| <b>Plaque porte-nom pour stèle du Jardin du Souvenir (prix unitaire)</b> |                           | 31,82 €         |

La commune se réserve le droit de refuser toute location à un particulier, en cas de dégradations ou de nuisances causées à l'occasion d'une précédente location.

Il est précisé qu'en cas de location de mobilier, le tarif appliqué est celui en vigueur à la date de la location.



## Service technique

Le service technique communal accueille depuis le mois de septembre 2022, Elouen HIREL, dans le cadre d'un Bac Pro paysagiste. Compte-tenu de son implication et de sa volonté de poursuivre il sera présent au sein du service technique jusqu'en juin 2023.



Elouen Hirel

## Journées citoyennes

Les prochaines journées citoyennes se dérouleront le vendredi 14 avril et le samedi 15 avril 2023.

### Programme des deux jours :

Vendredi : vous pourrez venir à la rencontre du Smictom de 16h30 à 19h30, Place Louis Pétri.

Samedi : rendez-vous à la Maison des Associations à 9h30 pour le départ de la marche afin de ramasser des déchets sur la commune.

Pour rappel, en 2022 66kg ont été récoltés. Une baisse significative puisqu'en 2018 il y avait 240kg, en 2019 : 125kg et en 2021 : 83kg.

**Cabinet Dentaire**  
**02 99 42 48 53**  
**Docteurs**  
 Eric **ARS** - Arnaud **BRILLARD**  
 David **ROSTREN**  
 2 C, rue de Chanteloup  
**Consultations du lundi au vendredi :**  
 9h - 12h / 14h - 19h

### Infirmiers libéraux

**02 99 42 46 50**

**06 12 30 63 60**

Marie-Christine **POIBEAU**

7, impasse des Pins

**06 60 85 58 41**

Radouane **SALIM**

1, rue de la mairie

### Masseurs /kinésithérapeutes

**02 99 42 43 92**

Lucile **HÉDÉ** / Élodie **GAILLARD**

Émilie **CERISIER**

Léa **JUILLET** / Sarah **BISSON**

2 A, rue de Chanteloup

### Ostéopathe

**06 63 04 52 35**

Jean-Christophe **GLOUX**

2 A, rue de Chanteloup

### Pharmacie de l'Esplanade

**02 99 77 32 98**

Béatrice **RENOUX**

2, rue de Chanteloup

**Du lundi au samedi :**

9h - 12h30 / 14h30 - 20h

### Relais postal « Chez Béa »

**02 99 42 43 57**

**Lundi :** 7h30 - 12h30

**Du mardi au vendredi :**

7h30 - 20h00

**Samedi :** 8h30 à 20h00

**Dimanche :** 8h30 à 12h30



### Les Crevinois(es) ont du talent !

A travers cette rubrique, Crevin Informations souhaite mettre en lumière des habitants de notre commune doués d'un talent pas ou peu connu localement, des habitants que l'on croise dans notre village, une voisine, un voisin, sans soupçonner qu'ils ont un savoir-faire, une compétence, qui sort de l'ordinaire. Nous souhaitons leur offrir ici l'opportunité de nous présenter leur passion et nous faire partager leur expérience.

*Si vous aussi connaissez des crevinois doués d'un « talent caché », dans le domaine artistique, culturel ou sportif, qui mériteraient d'être mis en lumière ici, merci de nous les faire connaître en nous contactant à la mairie ou à cette adresse : [adjoint.communication@crevin.fr](mailto:adjoint.communication@crevin.fr)*

Pour ce numéro, nous sommes allés à la rencontre d'un étudiant, Meilleur Apprenti de France : Maé Cleach.

Maé a découvert très rapidement l'environnement dans lequel il voulait évoluer. C'est en classe de 4<sup>ème</sup> au collège qu'il a le déclic...il fera un bac pro après la 3<sup>ème</sup>.

C'est au cours de sa 3<sup>ème</sup> qu'il réalisera des stages dans des lycées professionnels tels que le lycée Jean Jaurès à Rennes et le lycée Marcel Callo à Redon. Ces stages lui permettront de trouver sa voie, d'avoir la certitude que son avenir est tracé.

Il ira en Bac professionnel « MEI » Maintenance des Équipements Industriels. Un Bac pro qui, à ses yeux, permet d'acquérir plusieurs compétences tant au niveau hydraulique, pneumatique...

La maintenance industrielle consiste à maintenir ou réparer une machine, un équipement afin d'assurer la production.

Maé est pleinement épanoui dans cet environnement, il a la sensation d'apprendre et d'appliquer concrètement ses connaissances.

C'est au cours de son année du Bac que l'un de ses professeurs lui parle des « MAF » ...

Le concours des « Meilleurs Apprentis de France » a été créé en 1985 à l'initiative de Paul LABOURIER, MOF (Meilleur Ouvrier de France) enseignant du Morbihan, dans un premier temps au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis 2001.

Ce concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national puisque plus de 5000 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 115 métiers. Il s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, Bac Pro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage. Il est organisé par la Société nationale des



Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Ministère du Travail et du Secrétariat d'état chargé du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation et de l'Économie Sociale.

Convaincu que c'est un superbe défi et encouragé par ses parents, Maé participe aux pré-sélections dans son lycée.

Sélection en poche, il s'inscrit pour les épreuves départementales à Rennes qui se dérouleront en avril 2022.

Quatre épreuves vont lui être proposées : usiner une pièce à la main, réaliser un diagnostic de panne, démonter puis remonter un moteur et enfin répondre à un questionnaire technique.

Un mois plus tard, à Bruz, Maé recevra une 1<sup>ère</sup> médaille d'or ainsi qu'un diplôme.

Cette médaille lui permet, automatiquement, d'être qualifié pour le concours régional.

Nous sommes au mois de juin 2022, Maé se retrouve face à 8 participants, venant de toute la Bretagne.

Les épreuves sont les mêmes mais le niveau monte d'un cran...Il est maintenant jugé par un jury composé de MOF (Meilleur Ouvrier de France) et de professeurs.

C'est fin juillet que les résultats tombent... Ce sera une nouvelle médaille d'or pour Maé !

Il est à noter que Maé passe son bac dans le même temps et qu'il l'obtiendra avec la mention « assez bien » ... et avec 2 médailles d'or en poche !

Difficile de s'arrêter là...il ne lui manque plus que le concours national... La période estivale passée il est déjà temps de reprendre le chemin du lycée. Ses professeurs ne disposeront pas de beaucoup de temps pour l'entraîner, puisque le concours démarre le 12 octobre 2022, à Biarritz...Ses parents feront le chemin avec lui et profiteront de cette

escapade pour visiter l'arrière-pays. Petite parenthèse bien méritée avant de se lancer dans le concours du meilleur apprenti de France.

Maé sait que là il va devoir se confronter aux meilleurs...Les épreuves vont se dérouler sur une journée, soit 7 heures en tout.

Le programme sera le suivant : 2h pour réaliser une pièce à la main, 2h pour démonter et remonter une pièce et 3h pour réaliser un diagnostic de panne.

Les 25 concurrents sont tous dans la même pièce, les regards se croisent...mais Maé reste concentré sur ses épreuves. Pour la réalisation de la pièce, seuls 5 candidats sur 25 ont réussi...Maé n'est pas très heureux de sa réalisation et ne pense pas être dans les 5 candidats ayant atteint la perfection.

L'épreuve de diagnostic se complique...Maé cherche la panne...le chrono tourne, la clé de la réussite pour cette épreuve consiste à comprendre, visuellement et sans trop démonter, d'où provient la panne.

La persévérance aura le dernier mot. Il parviendra à rendre un diagnostic dans les temps.

La journée s'achève, Maé est tout simplement épuisé, il n'a pas la conviction d'avoir réussi toutes les épreuves.

C'est quelques jours plus tard qu'il recevra un mail de « félicitations » et aura la confirmation qu'il est médaillé d'or ! Pour être médaillé d'or il faut obtenir, au minimum, une note globale de 18/20.

La remise des prix se déroula le vendredi 17 février 2023 à Paris au Théâtre du Chatelet, en présence de Jean-François Girardin (Président de l'association des Meilleurs Ouvriers de France), Philippe Etchebest (Meilleur Ouvrier de France en cuisine) et de deux ministres, Olivia Grégoire (Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme) et de Carole Grandjean (Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels).

Maé retiendra de cette expérience, qu'il faut se faire confiance tout en étant rigoureux et persévérant.

C'est avec une certaine humilité que Maé vient de démarrer, en septembre 2022, un BTS « Maintenance des Systèmes », en alternance. Il pense poursuivre au-delà vers une licence professionnelle et pourquoi pas tenter les worldskills, prochainement, concours qui peut l'emmener vers une compétition mondiale.

Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de son parcours.



## Cérémonie de la Sainte-Barbe

Le samedi 26 novembre, les pompiers de Bourg-des-Comptes se sont retrouvés à Crevin pour fêter leur sainte patronne. A cette occasion des promotions ont été attribuées à plusieurs pompiers, en présence de Michèle MOTEL (conseillère départementale, représentant le Président du Conseil Départemental et du Conseil d'Administration du SDIS35), du Lieutenant-Colonel Frédéric KATUSZYNSKI (chef du groupement Territorial Sud-Ouest, représentant le Directeur Départemental du SDIS35), du Lieutenant Jean-Michel SAULNIER (Chef de centre des pompiers de Bourg-des-Comptes), de Christian LEPRETRE (maire de Bourg-des-Comptes), d'Éric BOURASSEAU (maire de Pléchatel) et de Daniel GENDROT (maire de Crevin).

Félicitations à tous les promus et c'est une occasion aussi de remercier nos pompiers pour le travail effectué et leur investissement tout au long de l'année. A titre indicatif, les pompiers de la caserne de Bourg-des-Comptes sont intervenus 282 fois au cours de l'année 2022.



## Le marché de Noël

Le vendredi 9 décembre, le père Noël est venu à la rencontre des enfants, devant le Jeu 2 mots. Une boîte-aux-lettres était, pour l'occasion, mise à disposition afin que les enfants puissent y déposer leurs vœux. Cette année le père Noël a reçu 83 lettres !



Dans le même temps, une magnifique collaboration entre la municipalité, les commerçants et les associations a permis la tenue d'un marché de Noël à l'extérieur du Jeu 2 mots. L'occasion de découvrir les produits des commerçants mais également les offres des associations, dans une ambiance conviviale et réchauffée, grâce au vin chaud et au chocolat chaud.



A l'intérieur du Jeu 2 mots, Pauline et Anaïs ont proposé des lectures pour les plus petits.

La soirée s'est clôturée par un feu d'artifice, proposé par le comité des fêtes, tiré depuis le parvis de l'église.

Jean-Yves SAULNIER (Membre du Comité des fêtes) a allumé l'étincelle pour le plus grand ravissement des petits et des grands venus nombreux admirer les gerbes multicolores sur fond d'étoiles.

De son côté l'association Onidoux, en partenariat avec la micro-crèche "A 2 mains" proposait un spectacle pour les enfants avec la compagnie "Souffleuses de rêves".



## Les illuminations de Noël

De nouvelles illuminations sont venues décorer la commune, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Avec un budget de 5 158€ (13 440€ en 2021) et 5 journées de temps de pose, la municipalité a souhaité maintenir et répondre ainsi à une réelle attente des habitants. Nous remercions l'ensemble des services techniques pour la réalisation des installations.





## J'ai une idée pour Crevin, saison 3

C'est parti pour la troisième édition de "J'ai une idée pour Crevin", le dispositif de budget participatif proposé aux crevinoises et crevinois âgés de plus de 16 ans.

Un projet peut concerner tous les domaines : aménagement d'espace public, sport, culture, loisirs, solidarité, mobilités, sécurité, propreté, citoyenneté, enseignement, biodiversité, développement durable...

Comme pour les précédentes éditions, "J'ai une idée pour Crevin" va se dérouler en plusieurs étapes. Elles sont indiquées dans le règlement (ci-après) ou disponibles en mairie et téléchargeables sur le site [www.crevin.fr](http://www.crevin.fr)

Pour la constitution du dossier, vous avez **jusqu'au 31 mai** pour le déposer en mairie.

## Règlement

### Article 1 - Principe

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux crevinois de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la commune sur la base de projets proposés et choisis par les habitants.

### Article 2 - Objectifs

Permettre aux citoyens de proposer des projets qui répondent à leurs besoins ;  
Stimuler le dialogue entre citoyens, élus et services municipaux ;  
Impliquer les crevinoises et les crevinois dans les priorités des dépenses d'investissements ;  
Susciter l'initiative et la créativité des habitants ;  
Rendre l'action publique plus lisible en permettant une meilleure compréhension du fonctionnement de la commune par ses habitants.

### Article 3 - Territoire

Le budget participatif porte sur l'ensemble du territoire de Crevin.

### Article 4 - Qui peut déposer un projet ?

Toute personne de plus de 16 ans, association ou collectif d'habitants domiciliés à Crevin, à l'exception des élus et des membres du comité de pilotage.

Il sera demandé de produire, en plus du formulaire descriptif du projet (cf. article 8.2) :

Pour les associations, une délégation écrite du conseil d'administration de l'association ;  
Pour les collectifs d'habitants, la liste des membres et la désignation d'un référent unique pour faciliter les échanges avec le comité de pilotage (cf. article 6).

### Article 5 - Montant alloué

Pour la réalisation des projets, le budget participatif dispose d'une enveloppe annuelle représentant 1% du budget d'investissements de la commune (soit environ 17.000 euros sur la base des 1,7 millions d'euros du budget d'investissements en 2020).

### Article 6 - Gouvernance

L'ensemble du dispositif du budget participatif est suivi par un comité de pilotage présidé par M. le Maire et composé de :

3 élus membres du conseil municipal dont l'élu référent. Le reste des membres est désigné de façon à représenter l'ensemble des compétences requises ;

3 représentants de la population ayant fait acte de candidature suite à l'appel lancé lors de la présentation du dispositif ; si le nombre de candidatures dépasse le nombre de sièges, un tirage au sort désigne le nombre adéquat de représentants ;

1 agent de la collectivité nommé par le Maire.

Aucun membre du comité de pilotage ne peut être porteur de projet.

Le comité de pilotage peut faire appel à toutes compétences extérieures si nécessaire.

### Article 7 - Critères de recevabilité des projets

Un projet peut concerner l'amélioration d'un site, d'une rue, d'un quartier ou l'ensemble du territoire de la commune de Crevin.

Un projet doit concerner les domaines suivants : aménagement des espaces publics et mobiliers urbains, arts et culture, biodiversité, citoyenneté, déchets-propreté, économie sociale et solidaire, éducation, espaces naturels et sensibles, innovation sociale ou numérique, jeunesse, maîtrise et production d'énergie, mobilités, nature en ville, santé, solidarités, sports et loisirs, valorisation du patrimoine.

Pour être recevable, un projet doit remplir l'ensemble des critères suivants :

Qu'il soit localisé sur le territoire communal crevinois ;  
Qu'il serve l'intérêt général et qu'il soit à visée collective. C'est-à-dire qu'il devra être de nature à bénéficier à, potentiellement, tous les crevinois ;

Qu'il soit non contraire à l'ordre public, non discriminatoire, non diffamatoire ;

Qu'il soit compatible avec les différentes politiques publiques menées sur le territoire ;  
Qu'il concerne des dépenses d'investissement et n'entraîne pas de frais de fonctionnement.

Qu'il soit acceptable socialement, environnementalement et juridiquement ;

Qu'il soit techniquement réalisable, pouvoir être lancé sitôt l'annonce des projets lauréats et être réalisé dans les 2 ans ;  
Qu'il ne soit pas déjà en cours (programmé ou en cours de réalisation) ;

Que l'enveloppe prévisionnelle du projet ne dépasse le budget alloué annuellement.

Le porteur de projet s'engage à travailler en concertation avec les services de la commune pour l'évaluation de la faisabilité de la proposition, l'élaboration et la consolidation du projet et sa présentation publique.

Le fait de déposer un projet ne donne lieu à aucune rémunération ou indemnisation.

### Article 8 - Procédure et phasage de mise en œuvre

#### étape 1. Lancement du dispositif – Janvier 2023

#### étape 2. Collecte des idées – Jusqu'au 31 mai 2023

Les personnes intéressées proposent leurs idées de projet en utilisant le formulaire descriptif de présentation d'un projet. Ce formulaire est à retirer à la mairie. Il est également possible de le demander par courriel à la mairie à [jaiuneideepourcrevin@crevin.fr](mailto:jaiuneideepourcrevin@crevin.fr) en indiquant : Nom, prénom, adresse postale complète et numéro de téléphone du demandeur, et nature du projet à présenter. Une fois rempli, le formulaire est à déposer en mairie, avec émission d'un reçu.

Le porteur du projet peut à sa convenance, rajouter toute information qu'il juge utile et nécessaire à la bonne

instruction et communication de son projet (photos, exemples de réalisations similaires...).

#### étape 3. Présélection par le comité de pilotage – Début juin 2023

Les idées déposées font l'objet d'une analyse de recevabilité par le comité de pilotage sur la base des critères exposés à l'article 7.

En cas de projets similaires retenant l'attention du comité de pilotage, ce dernier pourra suggérer aux porteurs de projet de fusionner les deux projets.

À l'issue de cette phase de présélection, chaque porteur de projet est contacté pour lui signifier la décision du comité de pilotage. Les porteurs des projets non retenus sont avisés du motif de non présélection.

#### étape 4. Étude de faisabilité des projets – De début juin jusqu'à fin août 2023

Le comité de pilotage, en lien avec les porteurs des projets retenus, traduit les idées en projets concrets et s'assure, que les projets présélectionnés sont faisables aux plans juridique et technique, et qu'ils peuvent être lancés. Les projets sont estimés financièrement.

Lors de cette phase d'instruction, il est possible que les idées de départ évoluent. Ces évolutions se font en concertation avec les porteurs de projet.

L'étude de faisabilité aboutit à une liste de projets validés, destinés à être soumis au vote des crevinois.

À l'issue de cette phase de sélection, chaque porteur de projet est contacté pour lui signifier la décision du comité de pilotage. Les porteurs des projets non retenus sont avisés du motif de non sélection.

#### étape 5. Campagne de promotion des projets – De début septembre jusqu'aux votes

Dès le début de l'étape 4, sans attendre l'issue de l'étude de faisabilité, les porteurs de projets retenus en présélection peuvent commencer à préparer leur campagne de promotion en vue de la phase finale de vote. En effet, le risque est minime de voir un projet présélectionné ne pas franchir l'étape de l'étude de faisabilité.

Le forum des associations début septembre est notamment retenu pour permettre aux porteurs de projets de présenter leur projet au plus grand nombre.

Un dispositif est également mis en place via les outils de communication habituels de la commune.

#### étape 6. Vote final – Octobre et novembre

Les crevinois de plus de 16 ans ont la possibilité de voter pour soutenir un seul projet parmi les projets validés lors de l'étude de faisabilité et présentés aux crevinois.

Le vote se fait par bulletins nominatifs, en format papier, à déposer à la mairie. À l'issue de la période de vote, les bulletins sont contrôlés pour éviter qu'il n'y a pas plusieurs bulletins à une même identité. Si le cas se présente, tous les bulletins à une même identité sont déclarés nuls.

#### étape 7. Proclamation des résultats - Janvier

Les projets retenus par le vote des crevinois sont annoncés lors des vœux du maire. Les lauréats sont invités à exposer l'objet de leur projet. Les résultats sont aussitôt annoncés sur les supports appropriés.

#### étape 8. Réalisation des projets – Après la proclamation des résultats

Entrée des projets dans leur phase de réalisation. Les membres du comité de pilotage dont c'est la compétence en assure la maîtrise d'œuvre.

#### étape 9. Inauguration des projets

Séparément ou de façon collective, selon la nature et l'ampleur des projets réalisés, leur achèvement fait l'objet d'une inauguration officielle.

## Présentation d'un projet

**Important** - À déposer en mairie avant le 31 mai 2023

### Intitulé et description sommaire du projet

### Présentation du porteur de projet

Nom et prénom (personne physique) :

.....

Appellation légale (association / groupement) :

.....

Adresse postale :

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

### Représentant légal (si association, groupement)

Nom et prénom :

.....

Fonction :

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

### Partie réservée à la commune

- ✓ Date de dépôt du dossier : .....
- ✓ Montant du montage financier présenté : .....
- ✓ Date de l'accusé réception : .....
- ✓ Date et avis de pré-sélection du dossier : .....
- ✓ Date et avis de sélection du dossier : .....

### Le projet

Lieu de réalisation :

.....

Si événement :

Date de début :

Date de fin :

.....

1. Objectifs (décrire en quelques lignes la finalité du projet)

.....

.....

2. Publics bénéficiaires (publics concernés, tranches d'âges...)

.....

.....

3. Comment comptez-vous faire connaître le projet réalisé aux publics concernés ?

.....

.....

4. Quels sont les résultats attendus par la réalisation du projet ?

.....

.....

### Budget prévisionnel

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|----------|---------|----------|---------|
|          |         |          |         |
|          |         |          |         |
|          |         |          |         |
|          |         |          |         |
| Total    |         | Total    |         |

Signature des porteurs de projet

Fait à Crevin, le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

### Joindre au dossier tous documents permettant sa bonne compréhension

- ✓
- ✓
- ✓

## Les 100km de Crevin ! 3<sup>ème</sup> édition

La 3<sup>ème</sup> édition des 100km appelée cette année « 100km de Crevin » se déroulera le samedi 8 avril.

Le parcours sera identique à l'édition 2022. La 1<sup>ère</sup> course, le 100km partira à 6h00, suivront le marathon à 9h00, le semi-marathon à 11h00 et à 16h00 la "Foulée verte".

Cette édition 2023 verra la création de deux nouveautés :

\*L'ouverture du semi-marathon (21,100km) et de la « Foulée verte » (10,800km) aux marcheurs et ce sous deux possibilités :

- Avec dossard et temps chronométré au tarif en vigueur sur l'une ou l'autre des deux courses (inscriptions sur Klikégo ou sur place),
- Sans dossard ni temps chronométré au tarif unique de 5€ (inscriptions sur place) mais pour le plaisir de marcher.

\*La création de courses enfants sur des parcours réalisés autour de la plaine de jeux et sur des distances variant de 0,700km, 1,400km à 2,100km pour respecter la réglementation selon l'âge des participants.

A l'occasion de la création de ces courses enfants, les OCAS de Bain-de-Bretagne et du Sel de Bretagne se sont concertés et proposeront des animations dans le cadre de cette journée en relation avec le programme « Sports santé » qui est actuellement abordé à l'école primaire de Crevin.



podium du 100km en 2022

Une information circulera dans les carnets de liaison des enfants à ce sujet et nous comptons vivement sur leur participation aux courses et aux différentes activités proposées ainsi que bien sûr sur celle des parents pour les encourager et pourquoi pas encadrer !!!!

Toute cette organisation ne peut se faire seule, pour cela les Foulées vertes peuvent compter sur le soutien tout d'abord de la municipalité par la mise à disposition d'infrastructures, de moyens techniques, humains, des associations locales par l'intermédiaire du comité des fêtes pour la restauration, du club des Bruyères avec la section VTT pour l'accompagnement et la sécurité des coureurs, de la section Basket et de l'US Bel Air pour la tenue de deux points de ravitaillement, le troisième étant géré par les riverains de la Petitaix qui font partie des très nombreux bénévoles mobilisés au « village départ » ou sur le circuit et sans qui rien ne peut se faire. Enfin cette journée peut se dérouler grâce à tous nos partenaires pour lesquels un mur sera dressé dans la salle Bréhat pour les présenter et les mettre en valeur.

Merci à tous. Venez nombreux supporter les coureurs sur le circuit ou au village départ le samedi 8 avril, vos encouragements et vos animations seront très importants pour eux !!!!



ravitaillement à la Petitaix

## Le marché d'Henriette et Charlotte

Le marché d'octobre dernier a connu un nouveau succès !

Des producteurs réguliers nous ont fait le plaisir de revenir proposer leurs bons produits et de nouveaux nous ont rejoints.

Cette dernière édition nous a permis de déguster les produits artisanaux, sucrés ou salés, d'« Atelier Belenos », qui confectionne ses gammes au moyen d'un four solaire.

Nous avons également pu acquérir les verdoyantes plantes grasses proposées par « Dom Sedum ».

Ou encore s'offrir les délicates créations coutures pour femmes et enfants de « Fleur de Mai ».

La bonne nouvelle, c'est que vous allez pouvoir les retrouver le **dimanche 2 avril de 09h30 à 13h00**.

Nous avons réservé le soleil pour plus d'une dizaine de producteurs :

L'Arbre aux Sorbets (Glace), Aux arômes de Miel, l'Atelier Belenos (Graines Apero ...), Dom Sedum (Plantes Grasses), Fagot et Froment (Pain), Les Huitres de Cancale, La Ferme du Boschet (Terrine, Rillettes ...), la Ferme de la Sablonnière (Produits Laitiers Fermiers), Fleur de Mai (Confection artisanales), Milky Breizh (Spécialité Laitières Bio), Les Poulets Rôtis (de Janzé) Le Temps des Patures (Fromages), Les Vergers d'Ysabeau (Cidre), et encore d'autres à confirmer !

A colorful poster for a local producers market. The text is in French and includes the date and time of the event. The poster features a floral border and a central text box with a green background. The text reads: "HENRIETTE ET CHARLOTTE #5", "MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX", "CREVIN", "DIM. 02 AVRIL", "DE 09H30 A 13H00", "RUE DE LA MAIRIE", "Plus de 15 exposants : Maraichers / Fromages / Huitres / Miel / Cidre / Pain / Rotisseur / Et d'autres encore... !", "Restauration sur place avec Le Chaudron !", "ORGANISÉ PAR LA COMMUNE DE CREVIN".

## Cérémonie des vœux 2023 de la municipalité

Après trois années sans cérémonie, les habitants ont pu renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Devant une salle des Bruyères remplie, Gérard Lemoine (1<sup>er</sup> adjoint) et Daniel Gendrot (Maire de Crevin) ont résumé les actions communales, menées sur l'année 2022 puis nous ont fait part des projets à venir ou en cours tels que la réhabilitation de l'école, la modernisation des aires de jeux, l'agrandissement du centre de loisirs, le réaménagement du centre-bourg...

Plusieurs projets sont donc en cours ou en réflexion, la commune devrait atteindre les 3000 habitants d'ici deux ans.



## Elagage d'arbres : quelles obligations pour les riverains ?

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens sur les routes départementales, l'élagage des arbres et la taille des haies bocagères sont des actions d'entretien indispensables.

Lorsqu'elles avancent dans l'emprise de la voie, les branches des arbres et des haies plantées en limite du domaine public routier départemental risquent de compromettre la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière, la conservation des voies, ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens (électricité et téléphone).

### Vous êtes riverains : Que devez-vous faire ?

Les riverains (propriétaires et locataires) sont tenus de tailler les végétaux et d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordures des routes départementales de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage et la visibilité, des personnes, des véhicules, y compris ceux transportant des marchandises, et que les branches ne touchent pas les câbles.

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes départementales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces routes. La responsabilité des riverains peut être engagée en cas de chute de branches sur le domaine public routier départemental.

Le riverain qui ne procéderait pas à l'élagage pourrait être mis en demeure par le Département.

Le Département peut, en cas d'infraction répétée, effectuer l'élagage au frais du contrevenant.

La signalisation temporaire d'un chantier d'élagage ou d'abattage est sous la responsabilité de l'entreprise ou du riverain qui exécute les travaux et doit être conforme à la réglementation en vigueur. Le Service Construction de l'Agence Départementale des Vallons de Vilaine peut accompagner les riverains sur cette signalisation temporaire.

Contact : Centre d'Exploitation Routier de Bain-de-Bretagne : 02.99.43.31.50

### Information travaux d'élagage à venir :

Des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur la commune, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

Période de travaux : du 24 avril 2023 au 30 juin 2023

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE - Groupe Maintenance Réseaux BRETAGNE RENNES, à l'entreprise : SERPE 35 1 Rue Louis BLERIOT - ZA Bellevue 35235 THORIGNE FOUILLARD.

## Abattage interrompu

Ce chêne situé sur le parking de l'école, côté rue Bernard Picoult, devait être abattu, en décembre, en raison de son état sanitaire. Or, l'élagueur qui a commencé l'abattage de ce chêne a constaté la présence d'un essaim d'abeilles en son tronc. Contacté, Romuald Gallerand, apiculteur crevinois, prendra cet essaim en charge mais indique que le moment n'est pas propice et qu'il faudra attendre le mois d'avril. Cette recommandation d'abattage fait suite à la campagne d'expertise du patrimoine arboré de la partie urbaine de Crevin confiée à l'Office National des Forêts.



L'évolution depuis plusieurs années du fleurissement à Crevin a attiré l'attention du jury départemental et du jury régional des Villes et Villages Fleuris. La commune se voit ainsi attribuer la première fleur du label, symbole de récompense et d'encouragements pour les choix effectués quant au mode de fleurissement et pour le travail fourni par les agents des Services techniques.

Un important changement du mode de fleurissement s'est produit à partir de 2016 dans la commune. Le fleurissement était alors composé de plantes annuelles en de nombreuses jardinières, avec des dégradés de couleurs qui étaient appréciés (mairie, ancienne école qui allait devenir Jeu 2 mots, rue des Sports...). Cela étant, les temps changeaient et la mise en avant du développement durable devait conduire à modifier ces pratiques, notamment pour fortement diminuer la consommation d'eau des arrosages. Ainsi ont été retirés les bacs et les jardinières pour préférer planter en pleine terre davantage de plantes vivaces que de plantes annuelles. Et de pailler la terre d'un broyat naturel de déchets de tailles. Cette méthode s'est notamment avérée efficace avec la sécheresse de l'été 2022 : alors que le fleurissement s'est maintenu tout l'été, de nombreuses communes, ne pouvant plus arroser leurs bacs et leurs jardinières, les ont enlevés avant que les fleurs ne se dessèchent.

À noter également que cette pratique en pleine terre, avec une intéressante diversité végétale, participe à maintenir, à Crevin, un cachet de village proche de la nature. Le dossier présenté au Jury départemental pour la labellisation s'intitulait d'ailleurs : « Crevin, un village au naturel ».

L'appréciation du jury ne s'est pas arrêtée au seul fleurissement car l'évaluation porte également sur de nombreux autres critères comme la gestion du patrimoine arboré, la gestion différenciée des espaces, les actions en faveur de la biodiversité, en faveur des ressources naturelles, la qualité de la voirie et des circulations, le mobilier urbain, l'effacement des réseaux, ou encore la propreté, l'accessibilité... autant de sujets qui mobilisent la municipalité, élus et agents communaux, depuis des années. Et pour les années à venir. Prochaine visite du Jury en 2025.



Extrait de « 50 ans des Villes et Villages fleuris » - Editions Le lou du lac - mars 2010

### 1959, les tout début

*La campagne de la France fleurie menée par le Touring Club de France entre dans sa quarante-quatrième année. Son développement grandissant ainsi qu'un récent séjour dans une Alsace au balcon attrayants poussent alors Robert Buron <sup>(1)</sup>, ministre des Transports et des Travaux publics, chargé du Tourisme, à coordonner et amplifier les multiples actions dispensées dans les régions.*

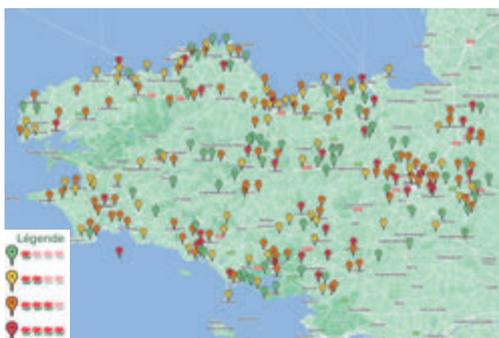
*En 1959, une mission de cinq ans est dévolue à Jean Sainteny, commissaire général au Tourisme, afin qu'il crée un service dont la vocation est d'inciter les Français à fleurir activement leurs maisons, leurs fermes et leurs villages. La reprise à titre gouvernemental de la campagne « Fleurir la France », la création du Concours national des villes et villages fleuris et des maisons fleuries « dans un but de propagande touristique », coïncident avec les premières Floralies internationales de Paris au nouveau CNIT de la Défense.*

*Six cents communes participent à la première campagne officielle de 1959. Les communes participantes doivent être fortes de mille à vingt mille habitants. Le concours se déroule tout à la fois aux échelons communaux, départementaux et nationaux. Les préfets sont tenus d'effectuer une présélection sur la base de critères énoncés. Que de villages prennent ainsi la tête des premières communes fleuries !*

*Dorénavant, le fleurissement de la France sera étroitement lié au développement du tourisme.*

<sup>(1)</sup> Egalement maire de Laval et député de la Mayenne

Si le label est toujours lié au développement touristique, sa portée s'est progressivement élargie pour devenir, ces dernières années, « Le label



national de la qualité de vie ». Aujourd'hui, près de deux mille membres de jurys sillonnent la France chaque année pour visiter les communes engagées dans une démarche de valorisation de leur cadre de vie.

### Un label de 1 à 4 fleurs

Parfois improprement dénommé « Concours des Villes et Villages Fleuris », il s'agit pourtant bien d'un label puisque son attribution se décide par rapport à une grille d'évaluation, indépendamment du nombre de candidatures présentées.

La grille est constituée de soixante-deux critères qu'il convient d'évaluer selon quatre indices : Inexistant, Initié, Réalisé, Conforté.

Par exemple, le critère « Diversité botanique » doit être évalué en « Initié » pour être au niveau de la 1<sup>ère</sup> fleur, en « Réalisé » pour la 2<sup>ème</sup> fleur et en « Conforté » pour la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> fleur.

L'exercice d'évaluation sur tous les critères avait été mené avec les agents des services techniques et les membres de la commission Qualité de la vie. Le niveau de la 1<sup>ère</sup> fleur semblait effectivement atteint, voire davantage, mais il faut bien admettre le fait que chacun d'eux avait naturellement tendance à se montrer moins objectif, plus généreux dans ses évaluations que ne le sont les membres officiels du jury départemental.



Equipe de la commission Qualité de vie, l'équipe des services techniques et Daniel Gendrot



## Installation d'un bassin de rétention des eaux de pluie sur le site Cargill

En juin prochain, d'importants travaux débuteront sur le site industriel Cargill : l'installation, en partie sud du site, d'un bassin de rétention des eaux de pluie de 2700 m<sup>3</sup> et d'un réseau de tuyauteries associées qui permettront :

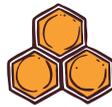
- De canaliser toutes les eaux de pluie et d'en réguler le débit de sortie vers le réseau de la commune,
- Répondre à la réglementation incendie.

Afin de faciliter les entrées et sorties de la zone de chantier, un nouvel accès temporaire sera réalisé côté ouest donnant sur la rue de Ferchaud. Il permettra notamment le passage des camions transportant la terre sur la période de juin-juillet. Côté esthétique, le bassin sera enterré et recouvert de pelouse le rendant ainsi invisible. Des arbres seront replantés à la fin de la période pour un rendu final en totale conformité avec le paysage actuel.

La mise en service du bassin est prévue pour début de l'année 2024



## Des nouvelles des ruches communales



Les frelons asiatiques ont eu raison d'une ruche communale. Triste constat qu'a fait Romuald Gallerand, apiculteur et à l'origine du projet. En cause le radoucissement des températures qui permet aux reines fondatrices de revenir.

Les explications de Romuald :

*"Au printemps, les reines fécondées sortent d'hibernation pour se mettre à construire un nid primaire. Un premier nid qui va nécessiter beaucoup de force et de sucre (c'est à cette période-là qu'il faut les piéger, une reine en moins c'est un nid en moins...).*

*Une fois le nid primaire construit, la reine pond ses premières ouvrières qui vont par la suite construire un nid secondaire qui deviendra le nid définitif. En août la population est à son apogée et pour nourrir la colonie jusqu'à octobre, la chasse est ouverte. Abeilles, mouches, papillons... tout y passe, occasionnant une grande disparition de pollinisateurs. On dit qu'un frelon peut chasser jusqu'à 70 abeilles par jour.*

*Les frelons considèrent les ruches comme des gardes-manger et affaiblissent leur population.*

*En octobre, novembre, les frelons meurent mais plusieurs reines partent hiverner en attendant le printemps.*

*La première reine est arrivée en France en 2003, elle arrivait de Chine, cachée dans des poteries.*

*Depuis le frelon asiatique est présent dans beaucoup de pays d'Europe.*

*En 2021 c'est environ 2 000 interventions sur des nids en Ile-et-Vilaine, en 2022 plus de 8 000 interventions..."*

Romuald Gallerand fait le nécessaire afin de mettre en état la deuxième ruche.



Romuald Gallerand

## Programme Cœur Actif : le programme se termine autour de la galette des rois

Le 19 janvier 2023, s'est tenu le bilan du programme Cœur Actif qui se déroulait à Crevin.

Ce programme était destiné aux personnes ayant des facteurs de risques ou des pathologies Cardio-vasculaire.

Au programme depuis le 6 octobre 2022, 7 séances d'activité physique encadrées par Aurélien Manceau (éducateur sportif sport santé à l'OCAS de Bain de Bretagne) mélangeant du renforcement musculaire avec de la stimulation cardiaque ainsi que des séances d'endurance adaptées pour travailler sur la respiration et la connaissance de son corps.

De plus, au cours de ce programme, 3 séances de sensibilisation à la nutrition dispensées par Emilie Guibert (Diététicienne libérale à Bain de Bretagne). Au menu, être acteur de ses choix alimentaires tout en étant à l'écoute de ses sensations sans oublier le plaisir.

Les 9 participants de ce programme ont ainsi pu échanger avec les professionnels dans un cadre ludique et rassurant.



## Les élèves du collège Simone Veil de Crevin accueillent des résidents de l'EPHAD du Sel de Bretagne...

Depuis septembre 2022, les élèves du club radio du collège Simone VEIL de Crevin travaillent en partenariat avec l'EPHAD du Sel de Bretagne et Radio Laser autour d'un projet sur la condition des femmes.

Après avoir élaboré des questions sur les conditions des femmes dans les années 50, les élèves se sont déplacés début novembre dernier à l'EPHAD du Sel de Bretagne, la Fleur de Sel, pour interviewer cinq résidents sur ce thème.

Les élèves du collège Simone Veil ont accueilli les résidents de l'EPHAD le 16 décembre dernier. Ils leur ont présenté le fruit de cette collaboration. Elèves et résidents ont été ravis de partager ce temps convivial riche en découvertes réciproques.

L'échange a été riche et a donné lieu à des portraits audio qui sont diffusés, en Podcasts, depuis le mois de janvier 2023 sur Radio Laser.



## Un nouveau service pour vos colis

Le Bar/Tabac "Chez Béa" vous propose un nouveau service pour l'envoi et la réception de vos colis.

Ce service est disponible 24h/24 et 7/7. Vous trouverez les casiers sur le parking du Bar/Tabac.



## Lutter contre les violences conjugales

A l'initiative du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance) un programme d'actions a été mis en place sur le territoire. Du 6 au 12 mars une opération intitulée "Des baguettes contre les violences conjugales" s'est déroulée à la boulangerie et au magasin Utile.

Le mardi 21 mars s'est tenue une réunion d'information, à la mairie, en présence de M. Dominique Bodin (Président du CISPD, Maire de Bain-de-Bretagne), de Mme Nadine Dréan (Maire de Grand-Fougeray), de M. Jean-François Pilard (Maire de Pancé), de M. Eric Bourasseau (Maire de Pléchâtel) de M. Daniel Gendrot (Maire de Crevin).



## Optique Briand fait peau neuve !

Installé depuis 2011, place Louis Pétri, le magasin Optique Briand vient de déménager.

Vous pouvez désormais retrouver votre boutique à quelques pas de l'ancienne adresse, au 6, La Cour ancienne.

Alice Briand a souhaité donner un nouvel élan à son activité. Pour cela elle a choisi un lieu qu'elle pourrait rebâtir. Son choix s'est donc porté sur une maison ancienne.

Les artisans locaux ont œuvré pendant une année entière pour remettre totalement à neuf cette maison.

L'inauguration du magasin s'est déroulée le 16 janvier 2023. Aujourd'hui Alice dispose d'une surface de vente de 100m<sup>2</sup>, soit 30m<sup>2</sup> en plus. Cela lui permet de proposer 30% de modèles supplémentaires.



Horaires :  
Du mardi au vendredi :  
9h30-12h30 et 14h00-19h00  
Samedi : 9h00-15h00  
Fermé le dimanche et lundi  
Tél : 02.21.86.87.52  
Mail : optiquebriand@gmail.com

## L'équithérapie, un soin psychique médiatisé par le cheval

Isabelle Muller est psychothérapeute à Rennes et à Crevin, elle pratique l'équithérapie à Orgères au "Haras de nuit". Isabelle a commencé l'équitation à 14 ans puis s'est dirigée vers l'éthologie équine afin de comprendre et apprendre le langage corporel du cheval.



Il n'est pas utile de savoir monter à cheval car toute la séance se déroule à pied au côté de Molly.

La ponette est dressée et éduquée pour les humains (adolescents, adultes, enfants à partir de 7/8 ans, personnes âgées). Sécurité, fiabilité, délicatesse et complicité sont les quatre mots que l'équidé retient.

L'accompagnement se fait en fonction de vos attentes (gestion des émotions, trouble du comportement, manque de confiance en soi, dépression, les phobies...)

*"Grâce à la relation avec le cheval, de nouvelles connexions neuronales se créent, laissant émerger de nouveaux comportements, mieux adaptés et plus sereins pour plus de bien-être."*

Pour contacter Isabelle Muller : [isabelle@centre-equitherapie-rennes.fr](mailto:isabelle@centre-equitherapie-rennes.fr)  
Haras de Nuit, 31 lieu-dit La Corbière - 35230 Orgères  
<https://www.centre-equitherapie-rennes.fr>  
<https://libertherapie.net/>



Le traditionnel rassemblement des classes va reprendre en 2023, après une interruption de 10 ans. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas, le date du :

 samedi 23 septembre 2023

L'événement se déroulera sur toute la journée. Le lieu est déjà connu, ce sera à la salle des Bruyères.

Le principe est simple, si vous êtes né en 1923, 1933, 1943, 1953, 1963, 1973, 1983, 1993, 2003, 2013 et 2023, vous êtes concernés pour participer à cette journée.

Vous pourrez venir accompagné de votre famille ainsi que de vos amis.

Afin de préparer cette journée, une réunion de préparation se tiendra le :

 vendredi 31 mars 2023

 18h30

 Maison des Associations



### ***Vous cherchez un emploi saisonnier ?***

Nous vous proposons un emploi sur la période Juillet/Août au sein de l'équipe technique de la commune.

 Permis B obligatoire

 35h

 Principales missions :

- Travaux d'espaces verts

- Propreté urbaine

 Si vous êtes intéressé = contactez la mairie

 02 99 42 41 65

## état civil



Si vous souhaitez faire apparaître une naissance, un mariage ou un pacs, dans le magazine, il est impératif de nous retourner le coupon.

### **Naissances**

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Théo GARCIA CORDONNIER | 5 décembre 2022 |
| Lucas LEVEIL           | 9 janvier 2023  |
| Ly LE GOFF             | 24 janvier 2023 |
| Chloé BOSCHER MORVAN   | 4 février 2023  |
| Tao BOUGET             | 12 février 2023 |

### **Mariages, Pacs**

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| Nicolas CHÉDEMAIL |                 |
| Marine PAQUIN     | 11 février 2023 |

# Agenda culturel

## Jeu 2 mots

Pauline TORTOSA  
02 99 78 18 20  
jeu2mots@crevin.fr



## Horaires d'ouverture au public

Nouveaux horaires depuis le 28 février !

**mardi** ..... 16h00 à 18h30

**mercredi** ..... 10h30 à 12h30  
14h00 à 18h30

**vendredi** ..... 16h00 à 18h30

**samedi** ..... 9h30 à 12h30

## Multimedia

Maryline APPERE  
07.64.41.10.53  
conseillerenumerique@bretagneportedealoire.fr

Des permanences d'aides sont proposées par le Service numérique pour vous accompagner, vous donner un coup de boost dans vos usages du quotidien.

Une question, besoin d'un conseil en informatique ? Profitez de ces créneaux pour poser vos questions aux bénévoles.

Limité à 4 places

## À VENIR ...

### → Expositions :

- Exposition de peinture par Henri Auguin : mi-mars / fin avril
- « Immobiles explorations » par Pauline T. : 2 mai / 19 juin



Henri Auguin



### → Petites et Toutes petites histoires : 0- 3ans

- samedi 1<sup>er</sup> avril à 9h30
  - samedi 3 juin à 9h30
- Sur inscription

### → RDV Vitamin'C(ulture) :

Livres, musiques, films, jeux...  
Une fois par trimestre, venez partager ce que vous avez aimé !  
Sur inscription :  
Vendredi 31 mars de 19h à 20h30  
Vendredi 12 mai de 19h à 20h30



### → Relance de la grainothèque :

Depuis le début du mois de mars, la grainothèque se réveille avec des ateliers, du troc de plants, des échanges de graines...



o Atelier Puzzlart par Laurent Fierdehaiche le 19 novembre 2022.



o Atelier Furoshiki & Tawashi le 10 décembre 2022.



o Nuits de la lecture soirée jeux d'évasion le 20 janvier 2023.



o Tapis lecture conté "Rencontre dans la neige" animé par Adeline (bénévole) le samedi 28 janvier.



o Gagnants concours de dessins mangas



Antonn, catégorie + de 12 ans



Hugo, catégorie - de 12 ans

### Le réseau des bibliothèques s'agrandit !

**Bonne nouvelle :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier la bibliothèque de Bain-de-Bretagne a rejoint le réseau des bibliothèques de Bretagne porte de Loire Communauté !

Nous sommes désormais au nombre de **20** pour vous offrir toujours plus de services.

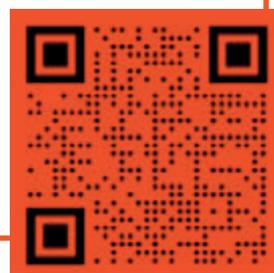
En lien avec cette nouvelle intégration, nous avons également adapté nos règles de prêt :

- La durée de vos emprunts est désormais de **4 semaines** avec une prolongation possible de **4 semaines**.
- Vous pouvez emprunter **jusqu'à 10 CD** par carte.
- **Empruntez/réservez/rendez\*** partout où vous voulez sur le réseau.

*\*Valable uniquement sur la partie bibliothèque, la ludothèque garde son fonctionnement actuel.*

### Retrouvez toutes nos actus sur :

- L'application IntraMuros
- Facebook du réseau « Bibliothèques Bretagne porte de Loire Cté »
- Facebook et Instagram de la "Ville de Crevin"
- Vitamin'C(ulture) - le padlet du Jeu 2 mots





## **Vous êtes en recherche d'emploi ou en recherche de personnel**

A Mode d'Emplois, nous accompagnons depuis plus de 27 ans des personnes en recherche d'emplois dans la réalisation de leur projet professionnel.

Actuellement, nous employons une trentaine de salariés qui travaillent au quotidien dans les entreprises, les associations, les collectivités, mais aussi chez les particuliers du territoire de Bretagne Porte de Loire Communauté.

En 2022, les salariés ont réalisé plus de 18500 heures en tant qu'agent(e) de collectivité scolaire, agent(e) espaces verts, agent(e) à domicile, préparateur de commande, employé(e) libre-service, agent(e) de déchetterie, agent de maintenance du bâtiment.

Dans un souci de proximité, nous venons vous rencontrer à la mairie de Crevin un lundi par mois de 13h45 à 14h45.

### **Vous recherchez un emploi ou du personnel contactez-nous au :**

13 rue de la Seine -P.A. Château Gaillard 35470 BAIN DE BRETAGNE  
Tel : 02 99 43 80 22

E-mail : [accueil@modemplois.org](mailto:accueil@modemplois.org)

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi - mardi - vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mercredi et jeudi  
de 9h00 à 12h00  
Fermé au public l'après-midi.

# Retour sur le Téléthon 2022



**23**  
**VIE ASSOCIATIVE**  
**CULTURE**

Tout a démarré le vendredi 25 novembre avec une soirée jeux, organisée par le Jeu 2 mots. L'occasion pour les participants de découvrir ou redécouvrir de nombreux jeux, tout en grignotant des plats préparés par les bénévoles et vendus au profit du Téléthon. Deux soirées étaient proposées dans le cadre du Téléthon 2022.



Début du week-end Téléthon, le vendredi 2 décembre, à 18h30, à la salle Bréhat, par une démonstration de Zumba puis départ de la marche dînatoire. L'occasion pour les 173 marcheurs de découvrir un parcours de 6km à travers la commune avec 3 étapes dînatoires.



La première halte était au Jeu 2 mots où une soupe et le groupe de musique "S&C Muzic" venaient récompenser les marcheurs. La seconde halte s'est déroulée dans l'église. Il était proposé un concert d'Opus 17 ainsi que de la chorale des Cheminottes. La troisième halte a eu lieu à la salle Ouessant, l'occasion de déguster une galette saucisse, de Roland Gallien, tout en écoutant les musiciens de la troupe Act A Bain et le groupe Laouen.

Pour conclure cette marche, une crêpe et un délicieux vin chaud étaient proposés à la salle Bréhat.



S&C Muzik

église



chorale



Act A Bain



Laouen



(Looking For Nessie) crédit photo Léo Jolly

Le samedi 3 décembre, un dîner/concert était organisé à la salle des Bruyères. Les 120 convives ont pu apprécier le dîner, préparé par la boucherie/charcuterie "L'Etal des saveurs". Pour accompagner la fin du repas, le groupe Looking For Nessie est venu déposer ses notes très rock.

Au total ce sont 2 572€ qui ont été remis à l'AFM. De quoi ravir Madame Régine Eon (Coordinatrice de l'AFM Téléthon 35).

Nous souhaitons à travers cet article remercier l'ensemble des bénévoles, des participants, les associations (Ape et Onidoux) et les sections Zumba, VTT, Basket et Foulées vertes..



Daniel Gendrot, Régine Eon, Dominique Bruneau



Le Souffle Celtique



Les Foulées Vertes



Onidoux



VTT

Vivre l'instant présent

Améliorer  
l'attentionRetrouver  
le calmeréguler  
ses émotions

## La sophrologie c'est quoi ?

La sophrologie, c'est quoi ? C'est un rendez-vous avec soi.

Les séances de sophrologie s'adressent à tous, et s'adaptent à tous les âges de la vie.

Surcharge émotionnelle, épuisement professionnel, manque de sommeil, stress, fatigue, manque de confiance en soi, peur, ...

Des maux que trop de personnes connaissent aujourd'hui.

La sophrologie va vous aider à gérer ces problématiques par la détente musculaire, la respiration et la pensée positive.

Les temps de pause sont essentiels pour se ressourcer, se redynamiser et pour être plus à l'écoute de soi. Nous prenons aussi conscience de nos capacités, nos valeurs, nos besoins.

**L'association propose des cours collectifs ados/adultes, animés par Peggy, le mardi soir de 19H30 à 20H30 à la salle Symphonie de Crevin (maison des associations, face à la mairie).**

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à me contacter, Christine Peuvrel au 07.81.74.41.70 ou par mail : christine.peuvrel@club-internet.fr

Peggy, l'intervenante propose aussi des thématiques, ouvertes à toutes et tous :

- › Mercredi 12 avril de 19h30 à 20h30 : apprentissage, concentration, préparation aux examens
- › Mercredi 24 mai de 19h30 à 20h30 : en route vers un meilleur sommeil
- › Mercredi 14 juin de 19h30 à 20h30 : la confiance en soi

Vous êtes intéressés, merci de réserver auprès de Christine, coût de la séance : 10 €

## La section Fitness recherche des bénévoles

FITNESS CREVIN  
SALLE DES BRUYÈRES

L'association Fitness de Crevin, en place depuis 16 ans propose 4 activités sportives de proximité aux habitants de la commune, pour un coût d'adhésion très raisonnable accessible à tous. Les associations sont gérées et dynamisées par des bénévoles dévoués et engagés. Les bienfaits de notre section sont de permettre aux adhérents de pratiquer du sport, bénéfique pour leur santé, de se libérer l'esprit, de se rencontrer dans un cadre convivial et de détente.

L'association emploie 2 animateurs sportifs encadrés par 2 co-présidentes, 1 trésorière et 2 secrétaires. Elle comprend entre 80 et 100 adhérents.

Après plusieurs années d'investissement, le bureau est amené à être renouvelé ! Seules les co-présidentes, Françoise et Frédérique, se réengageront pour 2023. Pour cela il est indispensable que plusieurs personnes s'investissent à leurs côtés pour les postes de trésoriers et secrétaires, faute de quoi l'association sera dissoute.

Plus nous serons nombreux, plus la charge de travail sera allégée !

Les emplois d'Andréa et Emmanuelle dépendent donc de la pérennité de l'association.

Par conséquent, elles ont besoin de vous au plus vite.

Contact : fitnesscrevin@outlook.fr  
Françoise : 06.51.84.83.17

KUDURO FIT

MARDI 20H35 -21H35 : KUDURO FIT  
MIX DE DANSES ET DE FITNESS SUR DES RYTHMES AFRO-CARIBÉENS. PÉDAGOGIE SIMPLE ET ADAPTÉE À TOUS PUBLICS !

RENFO FAC

JEUDI 18H45 -19H45 :  
RENFO FAC -CARDIO

POSTURAL  
BALL

JEUDI 19H55-20H55 :  
POSTURAL BALL

ACTIVITÉ SPORT/SANTÉ QUI SE PRATIQUE AVEC FLUIDITÉ  
EN CONTACT PERMANENT AVEC UN GROS BALLON.

RENFO

VENDREDI :18H30 -19H30 :  
RENFORCEMENT MUSCULAIRE  
GÉNÉRALISÉ

Très belle réussite pour le loto du mois de novembre, en effet 235 personnes étaient réunies dans la salle des Bruyères pour tenter de gagner les lots. L'association Onidoux remercie tous les sponsors pour leur participation. Le prochain loto se déroulera le 12 novembre 2023.



Si vous souhaitez exposer, merci de contacter l'association au : 06.52.32.35.12

L'association Onidoux organise une braderie puériculture, le dimanche 16 avril 2023, de 8h à 15h30, à la salle des Bruyères.



ASSOCIATION POUR LA PETITE ENFANCE, ORGANISE :

**DIMANCHE 16 AVRIL**

**.8H00 À 15H30.**

**BRADERIE  
PUÉRICULTURE**

( VÊTEMENTS, CHAISES HAUTES, JEUX ET JOUETS ...)

*Restauration sur place*

**VOUS VOULEZ EXPOSER ?**

**INSCRIPTIONS 06-52-32-35-12**

EMPLACEMENT INTÉRIEUR : 4 EUROS LA TABLE 1,80M

EMPLACEMENT EXTÉRIEUR : 3 EUROS LES 2 MÈTRES

TABLES FOURNIES EN INTÉRIEUR

EN EXTÉRIEUR LES TABLES NE SONT PAS FOURNIES

**LIEU : SALLE DES BRUYÈRES, RUE DES CAMÉLIAS 35320 CREVIN**



Gazelles Breïlliennes

## Les Gazelles Breïlliennes

Manuela, Frédérique et Mélinda, 3 habitantes de Crevin, sont amies et adorent pratiquer la marche à pied. Elles viennent de créer l'association **Les Gazelles Breïlliennes**.

C'est en novembre 2022, en entendant une pub à la radio, qu'elles décident de s'inscrire à un Trek au Maroc ! Elles partagent les mêmes envies : vivre une aventure humaine et un défi sportif tout en portant un message solidaire, dans une démarche environnementale.

Le Trek'in des Gazelles c'est une course d'orientation qui se déroulera du 8 au 15 novembre 2023, sans GPS, uniquement avec une carte et une boussole.

Ce Trek 100% féminin se déroule dans le désert marocain. Le principe consiste à parcourir un circuit, sur 6 jours (20km maximum par jour), avec un passage obligatoire sur des bornes et ainsi récolter des fonds pour le Secours populaire.

A chaque balise pointée par les équipages, l'organisation Maïenga reversera 5 € au Secours Populaire Français. (Lors de l'édition 2022 c'est plus de 30 000 € qui ont été récoltés).

Cette marche permettra également de ramasser des déchets trouvés sur le parcours. Pendant la première édition, c'est plus de 7000 litres de déchets qui ont été ramassés et incinérés.

Elles vont également porter un message pour toutes les femmes et familles victimes de violence conjugale. L'idée est de sensibiliser,

informer au niveau local, et porter un message de prévention. Pour cela elles feront la promotion de l'association l'ASFAD (association pour l'Action Sociale et la Formation à l'Autonomie et au Devenir), qui vient en soutien des femmes en difficultés, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

« *Vivez avec nous cette aventure unique, une expérience sur le dépassement de soi avec des valeurs humaines et solidaires dans une démarche environnementale et citoyenne. A travers ce trek, nous sommes déterminées à soutenir et partager un message d'espoir pour les femmes qui subissent des violences. Ces femmes se dépassent au quotidien avec force et courage pour changer de vie. Nous serons fières de les représenter.* »



Manuela Dumesnil, Mélinda Hervault, Frédérique Beaudoin-Demay

Si vous souhaitez suivre et soutenir Manuela, Frédérique et Mélinda :

Association **Les Gazelles Breïlliennes** :

Mail : [lesgazellesbreïlliennes@gmail.com](mailto:lesgazellesbreïlliennes@gmail.com)

Facebook :

<https://www.facebook.com/GazellesBreïlliennes/>

Instagram :

[https://instagram.com/les\\_gazelles\\_breïlliennes/](https://instagram.com/les_gazelles_breïlliennes/)

Site de la course :

<https://www.trekingazelles.com>

Association ASFAD : [www.asfad.fr](http://www.asfad.fr)



## Le Club des Etangs

Un concours de belote se déroulera les 21 et 22 avril à la salle des Bruyères.  
Le jeudi 20 avril se disputera la finale de tarots d'Ille-et-Vilaine.



Le club des Etangs est ouvert tous les mardis après-midi de 13h30 à 18h00, à la maison des associations. La cotisation annuelle est de 17€.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le 06.10.59.27.28

## Les Coloriés l'ont fait

Les adultes ont joué salle des Bruyères une drôle de comédie : teintée d'originalité, d'action, d'émotion, dans la tradition du théâtre de boulevard : "Promis, Juré, Crashé" Sur 2 week-ends de novembre, ils ont embarqué avec eux un public conquis et ravi de près de 400 personnes.

En première partie, les Coloriés Kids ont eux aussi assuré le spectacle en interprétant : « This is the Voix » une parodie pétillante de : The Voice. Ils ont reçu les acclamations méritées d'un public tombé sous le charme.

L'autre groupe enfants, encadré par Hélène, nous donne rendez-vous le week-end du 10 juin 2023.

Pour conclure en beauté, les adultes ont souhaité jouer pour une association, apporter un supplément d'âme, un peu d'épaisseur à la troupe.

La troupe des Coloriés a donc joué les 21 et 22 janvier 2023, à Bain-de-Bretagne, en faveur et aux bénéfices de l'association Panisol (Épicerie Sociale Intercommunale).

Les Coloriés se sont bien amusés et toutes et tous se félicitent de ces jolies rencontres, en espérant bien reproduire cette expérience.

Aujourd'hui, la troupe travaille à la lecture et au choix d'une nouvelle pièce.

Vous souhaitez intégrer la troupe de théâtre ? Vous pouvez les contacter par mail : [lescolories.crevin@gmail.com](mailto:lescolories.crevin@gmail.com)



## Le Comité des fêtes

Le prochain dîner spectacle organisé par le comité des fêtes se tiendra le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 à partir de 19 heures, salle des Bruyères. Au programme de la soirée de la bonne humeur et des chansons.

Une animation originale assurée par la troupe « Les décalés », des personnages comiques, loufoques dans des sketches humoristiques. Et le duo « Les Complices » pour la partie musicale avec des standards de la chanson française et des imitations.

Ainsi, sketches et chansons rythmeront le dîner pour le plus grand plaisir des convives.

Au menu, apéritif, joues de porc à la graine de moutarde, pomme de terre grenailles et flan de légumes, fromage et dessert. Vin, café et pétillant compris.

Après le spectacle et le repas, soirée dansante sur un répertoire des années 80 à nos jours.

### Prochains événements à venir en 2023 :

- samedi 8 juillet 2023 : feu d'artifice,
- dimanche 6 octobre 2023 : concours de palets.

Si vous avez des idées d'animations ou souhaitez simplement participer à l'organisation des événements proposés par notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

**CREVIN**  
SALLE DES BRUYÈRES

SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2023 - A PARTIR DE 19 HEURES

Dîner • Spectacle  
Soirée Dansante

Les Complices  
Les Décalés

37€

Sur réservation à CREVIN avant le 31 mars 2023  
• CHEZ BEA  
• au restaurant LE CHAUDRON  
• [comitedesfetescrevin@laposte.net](mailto:comitedesfetescrevin@laposte.net)  
• 06 07 28 30 41

Organisation : Comité des Fêtes de CREVIN Le comité ne répond ni des accidents, ni des vols.



## Bulles de jardin : une association pour la biodiversité

27

Le 28 janvier dernier, à l'occasion de l'appel national au comptage des oiseaux de la LPO, l'association Bulles Crevinoises lançait sa première rencontre ouverte à tous.

Rendez-vous donné sur le terrain proche de la rue des sports pour compter ensemble les oiseaux présents actuellement sur le site prévu pour Bulles de Jardin, et rencontrer les nouveaux venus autour d'une boisson chaude.

Bulles de Jardin, c'est quoi ? C'est un lieu de nature et de culture au cœur de Crevin, initié suite au budget participatif de 2022, la création d'un jardin comestible et partagé, animé par différents événements au fil de l'année.

Bilan de cet après-midi : l'association s'agrandit, et nous avons pu observer de beaux rapaces survoler la plaine. Il a fallu aller dans le petit bois à côté pour trouver plus de diversité. L'association démarre maintenant la création et conception des jardins !

Vous souhaitez vous joindre à nous, ou être tenus informés des avancées du projet ? Vous pouvez nous écrire à l'adresse : [jardinpartagedecrevin@ecomail.bz](mailto:jardinpartagedecrevin@ecomail.bz)



## Black Basket : 4<sup>ème</sup> édition d'un tournoi lumineux !

Le principe est simple : tournoi 3x3 (équipes de 3 joueurs) mixte dans une salle plongée dans le noir, avec pour uniques repères lumineux les lignes des terrains fluos, les paniers fluos, les maillots fluos et le ballon fluo ! Le tout dans une ambiance festive qui marque le début des vacances de Noël.

Ce tournoi a eu lieu le 17 décembre à la salle Ouessant et a réuni 110 joueuses et joueurs, de Crevin et de clubs du département. Il a conclu la 1<sup>ère</sup> phase du championnat et plongé les participants dans l'ambiance des vacances. Sa réussite est rendue possible par l'investissement des bénévoles de la section Basket du Club des Bruyères et des parents des jeunes licencié(e)s. L'équipe qui a remporté le tournoi s'est vu offrir des places pour un match de Nationale 1 à Rennes (Union Rennes Basket).



## Basket : le Haut Niveau s'invite à Crevin



Crevin a accueilli, le 5 février, deux rencontres de Championnat de France de Basket : les dirigeants de Crevin Basket avaient en effet invité l'Avenir de Rennes à délocaliser ces deux rencontres de leur championnat national à la salle Ouessant. Et pour le plus grand plaisir des 200 spectateurs, les U15 féminines rennaises recevaient le club de Couaines (Sarthe), les U18 féminines recevaient celui de Mondeville (Calvados).

Sportivement, les 4 équipes ont produit un grand niveau de basket devant de jeunes basketteuses et basketteurs locaux impressionnés par l'intensité et la vitesse du jeu. Les U15 de l'Avenir ont entretenu le suspense pour finalement s'incliner 57 à 60. Les U18 rennaises, après avoir largement dominé leur championnat en 1<sup>ère</sup> phase, évoluent depuis janvier dans la poule Elite Nationale,

et rencontrent souvent des équipes de centres de formation de clubs professionnels... la barre est haute ! Et Mondeville, championnes de France en titre, et vainqueurs de la Coupe de France 2021-2022, n'a laissé aucune chance aux brétiliennes en s'imposant 66 à 34. Après la rencontre, les joueuses des deux équipes ont eu un grand plaisir à signer des autographes au jeune public crevinois, impressionné.

Les dirigeants des trois clubs et les officiels ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé ainsi que la qualité des infrastructures locales. Le principe d'un prochain rendez-vous est déjà acté ! Ces rendez-vous permettent au club de Crevin d'offrir au public local un spectacle de grand niveau, et aussi de tisser des liens avec ces clubs de haut niveau pour développer des échanges entre les encadrements techniques riches d'enseignements.

## Crevin Roller recherche un bureau et un entraîneur

À la fin de la saison (juin 2023) le bureau de Crevin Roller donnera sa démission. Il n'y aura plus de Président, secrétaire, trésorier ni d'entraîneur. Cette décision a été annoncée aux adhérents et lors de l'AG du Club des Bruyères. Aujourd'hui personne ne s'est manifesté pour reprendre la gestion du club. Nous faisons appel aux personnes souhaitant s'investir dans la vie d'une section dans un rôle de Président, secrétaire ou trésorier. Nul besoin d'être pratiquant roller mais c'est un plus. Concernant la gestion des cours, nous pouvons vous mettre en relation avec des entraîneurs.

Si vous souhaitez des informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail uniquement : [bureaucrevinroller@gmail.com](mailto:bureaucrevinroller@gmail.com)



# LE 8 AVRIL 2023- CREVIN (35)

## 3EME EDITION



Départs :

100 KM de Crevin : 6H

Marathon : 9H

Semi-marathon : 11H

Courses enfants : 14H30

La Foulée Verte, 10km : 16H

Inscription sur



Possibilité de marcher  
pour 21 ou 10km  
Inscription sur place  
ou sur Klikego

Informations :

<https://lesfoulesvertes.fr>



06 74 10 60 40 ou 06 99 56 75 01

[lesfoulesvertescrevin@gmail.com](mailto:lesfoulesvertescrevin@gmail.com)



Ne pas jeter sur la voie publique

BRETAGNE  
PORTE DE LOIRE  
COMMUNAUTÉ  
ÉCONOMIE

# Crevin

est sur

## IntraMuros

Disponible sur  
Google Play

Disponible sur  
App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours!

### Retrouvez toutes les infos de la commune sur

Flashez pour nous retrouver !



VILLE.DE.CREVIN.OFFICIEL

Instagram

[www.facebook.com/VilledCrevin/](https://www.facebook.com/VilledCrevin/)



Facebook